



Conseil régional

**Groupe FRONT DE GAUCHE**

Parti communiste Français, Parti de gauche,  
Ensemble et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000126

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL  
des 9 & 10 mars 2017**

**Rapport n° CR 2017-055  
NOUVELLE STRATEGIE REGIONALE POUR L'ACCES DES FRANCILIENNES ET DES  
FRANCILIENS AUX LOISIRS ET AUX VACANCES**

**AMENDEMENT**

Ajoute à l'annexe 1 : « règlement d'intervention des tickets-loisirs » à l'article 2.1 :  
« *Bénéficiaires* » des appels à projet « les « clubs ados » des villes qui en disposent ».

**EXPOSE DES MOTIFS :**

Cet amendement a pour but d'intégrer au dispositif d'appel à projet les « clubs ados » des villes qui en disposent. Cela permettrait d'étendre le nombre de bénéficiaires des tickets-loisirs et de renforcer l'accompagnement de ces structures afin de développer des activités éducatives, sportives et culturelles de qualité.

Tel est le sens de cet amendement.

Céline MALAISÉ

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL  
des 9 & 10 mars 2017**

**Rapport n° CR 2017-055  
NOUVELLE STRATEGIE REGIONALE POUR L'ACCES DES FRANCILIENNES ET DES  
FRANCILIENS AUX LOISIRS ET AUX VACANCES**

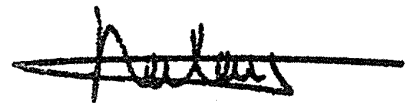
**AMENDEMENT**

A l'annexe 1 de la délibération « *Règlement d'intervention des tickets-loisirs* » à l'article « 2.1. *Bénéficiaires des appels à projet* », rajouter :  
« - *les communes disposant de centre de loisirs* ».

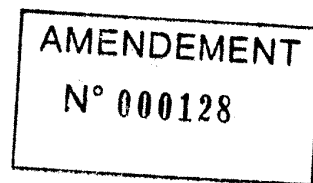
**EXPOSE DES MOTIFS :**

Le groupe Front de gauche considère que l'implication régionale auprès des villes qui possèdent des centres de loisirs et développent des politiques publiques volontaristes en faveur des enfants et familles populaires doit être affirmée.

Les tickets-loisirs devraient permettre dans cette démarche d'accompagner les démarches engagées par les communes pour améliorer la mixité des publics et garantir le vivre-ensemble.



Céline MALAISÉ



**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL  
des 9 & 10 mars 2017**

**Rapport n° CR 2017-055  
NOUVELLE STRATEGIE REGIONALE POUR L'ACCES DES FRANCILIENNES ET DES  
FRANCILIENS AUX LOISIRS ET AUX VACANCES**

**AMENDEMENT**

A l'annexe 1 de la délibération « *Règlement d'intervention des tickets-loisirs* » à l'article « 2.1. *Objectifs* », rajouter :

« - les centres de loisirs œuvrant pour leur réhabilitation ».

**EXPOSE DES MOTIFS :**

Le groupe Front de gauche entend rétablir les dispositifs permettant aux familles défavorisées de partir, pour une première fois, en vacances pour des séjours d'une semaine, en dehors de Île-de-France.

Nous considérons que ce dispositif, qui s'appuie sur un travail associatif ancien et de qualité, confirme l'utilité des vacances en terme de lien social, de consolidation familiale, de projection vers l'autonomie, de réduction du sentiment d'exclusion et d'épanouissement individuel et social.

Pour notre groupe, il était inadmissible de supprimer un dispositif au succès grandissant depuis sa mise en place qui a su répondre à des attentes réelles de familles défavorisées.

Nous souhaitons, par cet amendement, le réintégrer aux politiques régionales.

**Céline MALAISÉ**